



A Caen, le dimanche 15 mars 2020

Mme la Rectrice
Mr le DASEN
Mr l'IANA
Mmes et Mrs les IEN

Objet : Fermeture des écoles et consignes adressées aux personnels

Mesdames, Messieurs,

Le SNUipp-FSU 14 a pris note de la fermeture des écoles et établissements scolaires annoncée par le Président. C'était une mesure de bon sens, elle était attendue pour protéger la population en limitant la diffusion du virus, attendue aussi pour protéger les personnels de l'Éducation Nationale.

Les consignes reçues vendredi par les enseignants du 1^{er} degré suscitent de l'inquiétude et de l'incompréhension, en particulier, la consigne indiquant à tous les personnels de venir lundi :

- Opposée aux préconisations sanitaires : réunir des personnels physiquement ne fait qu'augmenter les risques de diffusion du virus. Quid des écoles qui accueillent des bureaux de vote et ne pourront pas être désinfectées correctement d'ici lundi matin ?
- Contraire aux annonces nationales : la circulaire ministérielle du 13 mars 2020 n'impose aucune obligation de présence physique dans les établissements aux **personnels enseignants, AESH et AED**. Doivent cependant être organisées des permanences qui se traduisent par la possibilité de joindre les directeurs d'écoles pour le premier degré (soit par messagerie électronique-soit par téléphone) pendant les horaires d'ouvertures. La secrétaire générale du ministère a indiqué vendredi à nos délégués que les enseignant-es ne sont pas obligé-es de venir lundi dans les écoles, recommandant de privilégier au maximum le télétravail à domicile. Les déclarations du Premier Ministre et la nouvelle FAQ ministérielle vont dans ce sens.
- Totalement inadaptée à la réalité du terrain dans le premier degré : beaucoup d'écoles n'ont pas d'accès internet en dehors de l'ordinateur du bureau du directeur / de la directrice, ce qui rend impossible la communication numérique en lien avec les élèves et les familles.
- Encore plus incompréhensible pour les AESH : c'est d'ailleurs la réponse donnée par le ministère à nos délégués vendredi, leur présence sur place n'est pas utile puisque leur mission est d'accompagner des élèves qui ne seront pas présents. Ces personnels devraient donc rester à leur domicile avec une ASA, nous vous demandons de le rappeler clairement.

Avec le passage au stade 3, les déclarations du Premier Ministre et les nouvelles informations figurant dans la FAQ ministérielle, les consignes locales reçues vendredi ne sont plus d'actualité. Les enseignants sont les plus à mêmes de prendre en compte la réalité de la situation. Ils doivent pouvoir exercer leur liberté pédagogique pour construire au mieux le suivi et l'accompagnement scolaire de leurs élèves, maintenir le contact avec leurs élèves et les familles. Dans cette situation de crise, il est essentiel de faire pleinement confiance aux personnels enseignants.

Concernant les enfants des personnels hospitaliers, nous comprenons l'importance de leur trouver une solution d'accueil... Toutefois, le faire dans leur école habituelle ne peut être qu'une solution temporaire. De plus, comme l'a déclaré le ministre, cet accueil doit se faire sur la base du volontariat des personnels.

Enfin, cet accueil pose de nombreuses questions : quelles mesures de protection pour les personnels concernés ? Qui se charge de la surveillance des enfants pendant la pause méridienne si la commune n'assure pas la restauration ?

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ces questions et nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en notre attachement au Service Public.

Laurence Guillouard
secrétaire départementale du SNUipp-FSU14

